Élections législatives · 12 et 19 juin 2022

2^e circonscription de l'Allier Montluçon

La Gauche Républicaine

Européenne, Écologiste & Laïque





Madame, Monsieur

En m'accordant votre confiance les 12 et 19 juin, je serai à vos côtés pour une République solidaire qui nous rassemble et nous unit.

Je défendrai les valeurs de la République, de l'Europe, de l'Écologie et de la Laïcité, les valeurs d'une France solidaire, qui protège, qui construit le développement humain économique et social au profit des femmes et des hommes.

Une France qui porte la liberté d'expression, la culture, qui instruit et forme sa jeunesse pour un avenir épanouissant, qui défend l'hôpital public, la recherche et l'accompagnement de nos ainés, qui pratique une écologie non punitive, concertée avec le monde de la terre.

Originaire de Montluçon, militante très jeune dans les associations, j'ai poursuivi mon engagement à l'UNESCO puis sur le territoire de Montluçon et de l'Allier, au travers d'un mandat de Conseillère régionale (2010 à 2015) et une mission de Directrice Opérationnelle d'un Campus, j'ai apporté un soutien constant aux dossiers de défense des services publics, du développement économique et des territoires ruraux.

Dans ce temps où l'obscurantisme est à notre porte, comment ne pas s'engager avec conviction pour ces principes et porter à l'Assemblée nationale la voix d'une circonscription, fière de son histoire, tournée vers le futur. Une circonscription qui a toute sa place au plan national en valorisant son dynamisme et en garantissant son accessibilité.

J'aurai à mes côtés Jean-François Guérut en tant que suppléant, formateur à l'AFPA et engagé syndicalement au niveau régional et national.

Marie-Claude Leguillon

La Gauche Républicaine Européenne, Écologiste & Laïque

Marie-Claude **LEGUILLON**

Mes priorités

Mes propositions

64 ans, Ancienne Conseillère régionale d'Auvergne

PRG03

@PRGAllier

Défendre les services publics et la ruralité :

- Assurer le maintien et le développement des services publics de territoire.
- Garantir un accompagnement humain renforcé dans les maisons de services au public, les services de l'action sociale, les maisons de retraite.
- Réouvrir une trésorerie par chefs-lieux de canton.

Redonner des moyens financiers et humains à l'Hôpital public et aux services de santé :

- Réorganiser la gouvernance des hôpitaux par le retour d'une représentation majoritaire des soignants.
- Favoriser la réelle possibilité d'évolution de carrière du personnel en finançant les formations et en budgétisant les augmentations de salaires qui en découlent.
- Revoir les mesures complémentaires concernant le numerus clausus et défendre l'augmentation de délégation de tâches et de soins coordonnés (pharmacien, infirmières, sages femmes).

Développer l'économie et le pouvoir d'achat :

- · Assurer le droit de vivre dans la dignité.
- Négocier avec l'Europe une TVA différenciée favorisant les produits de première nécessité alimentaire ou hygiénique, ainsi que les produits agricoles et industriels de production ou fabrication locales.
- Permettre aux citoyens de décider librement de l'affectation de 10% de leur contribution fiscale annuellement, en direction d'un soutien au développement économique de leur territoire et des services ou dispositifs publics leur paraissant essentiels (hors régalien).

Garantir une équité d'accessibilité pour tous les citoyens :

- Remettre en service des lignes ferroviaires transversales permettant le désenclavement du centre de la France et du Massif Central.
- Améliorer la desserte ferroviaire Montluçon Paris

Faciliter l'accès à la formation pour tous les citoyens :

- Simplifier l'accès à la formation professionnelle pour les demandeurs d'emploi et les salariés en reconversion.
- Mettre en œuvre une rémunération minimum pour les demandeurs d'emploi qui s'inscrivent dans les formations qualifiantes, ainsi que la reconduction de leurs droits initiaux, en sortie de formation.

Promouvoir l'accès et le développement culturel :

- Mettre en place un droit opposable pour l'accès à la culture pour tous les citoyens et tous les territoires avec la création d'une fondation nationale.
- Soutenir la création, à la distribution et à la diversification de l'offre artistique dans les territoires ne proposant pas ou peu d'offre culturelle.



Retrouvez nos 42 propositions pour des lendemains qui changent!





